

Le mercredi 30 octobre 2013

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 octobre 2013, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Marise Veilleux, Janique Lachapelle, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Charles Langevin, Jacques Masseau et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire), et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : MM. Jacques Pilon, Éric Éthier et Daniel Moreau

(La commissaire Mme Marise Veilleux a participé à la rencontre par liaison téléphonique)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin,	directeur du service des ressources matérielles et technologiques
M. Charles Millar,	régisseur des services administratifs et des communications
Mme Anne-Marie Éthier	représentante de la firme de vérification

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2013-CC-180

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-09-25
b) Suivis

Le mercredi 30 octobre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-180) suite

- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Présentation des états financiers 2012-2013 (dépôt sur place)
- 7- Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle
- 8- Résolution de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 9- Chronologie des démarches pour le diplôme d'études professionnelles 1489 (réparation d'armes à feu)
- 10- Questionnement sur l'enseignement privé (5 questions)
- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'informations du directeur général
- 13- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité environnemental, 3 septembre 2013
- 14- ***Loi sur les élections scolaires, article 193***

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE - jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Fluctuation de clientèle
- 2- Frais exigés aux parents
- 3- Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation
- 4- **Remplacement - Mme Duquette**

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démissions
- 2- Programme d'aide aux employés (PAE)
- 3- Historique des invalidités
- 4- Substitut du Protecteur de l'élève
- 5- **Formation d'un comité de sélection - CÉHG**
- 6- **Comité mixte sur les médias sociaux**

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2. États financiers 2012-2013

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

- 1- Mazout no 2 - 2013-2014
- 2- Entente patinoire de Gracefield

F) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 octobre 2013

**A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-181 Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 25
septembre 2013**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 25 septembre 2013 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec un changement aux absences (celles des commissaires MM. Éric Éthier et Jacques Pilon étaient motivées).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignant-e-s, signale que le concours d'écriture dont il parlait en septembre n'était pas organisé par le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (SPEHR) mais par la Fédération des syndicats de l'enseignement.

Il émet aussi des commentaires concernant l'enquête sur le développement des enfants de la maternelle (point A-7) et tient à sensibiliser les commissaires aux problématiques soulevées par le document. Il souligne que, dans le cas de la CSHBO, 45 % des enfants sont vulnérables. M. Croteau mentionne aussi que le jumelage des classes de premier cycle ne favorise pas la réussite. «Dans notre commission scolaire, cinq classes sont ainsi jumelées en 2013-2014 et le syndicat a déjà fait la proposition de les déjumeler dans la perspective qu'il est important d'agir tôt pour aider le développement des enfants de nos collectivités», a-t-il dit.

La présidente Mme Diane Nault souligne aussi la présence de Mme Johanne Baker, M. Denis Rossignol et Mme Julie Martin, trois directions d'établissement.

A-4 Correspondance

Pas de question sur la correspondance.

A-5 RÉSOLUTION 2013-CC-182 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de deux points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-183 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 octobre 2013

A-6 Présentation des états financiers 2012-2013

La représentante de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., Mme Anne-Marie Ethier, présente les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2013.

A-7 Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle

M. Sylvain présente et explique les données de l'enquête. Il souligne l'importance du statut socioéconomique des familles dans ce domaine et répond aux questions des commissaires MM. Damien Lafrenière et Charles Langevin et Mme Guylaine Marcil.

A-8 RESOLUTION 2013-CC-184 **Résolution de la Fédération des commissions scolaires du Québec quant aux annonces gouvernementales visant la fiscalité scolaire et la gouvernance des commissions scolaires**

CONSIDÉRANT les enjeux importants de gouvernance et de fiscalité pour les commissions scolaires du Québec ;

CONSIDÉRANT l'importance que le comité d'experts du gouvernement soit composé de gens qui connaissent le réseau d'éducation du Québec ;

CONSIDÉRANT la nécessité de valoriser le réseau de l'éducation du secteur des jeunes ;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir pour et au nom des commissions scolaires du Québec ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau d'appuyer unanimement la résolution de la Fédération des commissions scolaires du Québec quant aux annonces gouvernementales visant la fiscalité scolaire et la gouvernance des commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Chronologie des démarches pour le diplôme d'études professionnelles 1489 (réparation d'armes à feu)

M. Sylvain présente le document et répond aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière. Les commissaires décident ensuite d'adopter une résolution sur la question.

RESOLUTION 2013-CC-185 **Formation sur la réparation d'armes à feu (DEP 1489)**

CONSIDÉRANT les démarches antérieures qui furent effectuées pour conserver la formation sur la réparation d'armes à feu (1489) au centre de formation professionnelle Vallée de la Gatineau ;

CONSIDÉRANT la décision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en date du 25 juin 2013, d'abolir le programme d'étude Réparation d'armes à feu (DEP 1489) ;

Le mercredi 30 octobre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-185) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de faire parvenir une communication écrite à la direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, voulant que, si l'adéquation emplois/formation redevient favorable un jour et qu'il est projeté de remettre en place cette formation, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais considère que cette formation lui revient de plein droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Questionnement sur l'enseignement privé (5 questions)

La présidente Mme Diane Nault pose des questions aux commissaires et M. Millar note les réponses. Celles-ci seront envoyées à la Fédération des commissions scolaires.

A-11 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain n'a pas de point.

A-13- Dépôt des procès-verbaux :

a) Comité environnemental, 3 septembre 2013

Le procès-verbal est déposé.

A-14 RÉSOLUTION 2013-CC-186 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Madeleine Aumond de discuter de ce point en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CC-187 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION 2013-CC-188 *Loi sur les élections scolaires, article 193*

CONSIDERANT la *Loi sur les élections scolaires* et, plus précisément, l'article 193 ;

CONSIDERANT les circonstances exceptionnelles qui ont causé l'absence d'un commissaire à trois séances consécutives ;

CONSIDERANT les enjeux actuels reliés à la gouvernance ;

Le mercredi 30 octobre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-188) suite

CONSIDÉRANT les règles prévues pour les élections de novembre 2014 ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'autoriser le commissaire M. Jacques Pilon à poursuivre son mandat de commissaires et à exercer ses fonctions à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

B-1 Fluctuation de clientèle

M. Rondeau présente le document et signale que les données ministérielles prévoient un niveau-plancher en 2015.

B-2 Frais exigés aux parents

M. Rondeau dépose ce document qui présente les moyennes des frais exigés aux parents, par établissement. Il répond aux questions des commissaires Mmes Guylaine Marcil et Chantal Tremblay et M. Damien Lafrenière.

B-3 Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation

La Semaine a eu lieu du 30 septembre au 4 octobre et plusieurs activités ont été organisées dans nos écoles, malgré le délai très court.

B-4- Remplacement - Mme Duquette

Mme Nicole Duquette, agente de développement pour *Agir ensemble et réussir*, est en arrêt de travail et des entrevues ont eu lieu il y a deux semaines pour lui trouver un remplacement. Mme Claude Myre-Bisaillon a débuté lundi dernier, à temps pour les Rendez-vous de la persévérance.

(Les commissaires prennent une pause de 20 h 50 à 21 h 00.)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 RESOLUTION 2013-CC-189 Démissions

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de prendre acte des démissions de ces personnes :

Noms	Fonction
Vézina, Caroline	Enseignante
Dumas, Marie-Josée	Technicienne en travail social

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 octobre 2013

C-2 Programme d'aide aux employés (PAE)

M. Leblanc dépose le document et répond aux questions des commissaires Mmes Guylain Marcil et Chantal Tremblay.

C-3 Historique des invalidités

M. Leblanc présente le tableau.

C-4 RESOLUTION 2013-CC-190 Substitut du Protecteur de l'élève

CONSIDÉRANT la démission du Protecteur adjoint, M. Gilles Taillon ;

CONSIDÉRANT le règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents de la commission scolaire ;

CONSIDÉRANT l'entente entre la Commission scolaire Pierre-Neveu, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT le désir des partenaires de l'entente de retenir une même personne pour occuper la fonction de substitut au Protecteur de l'élève ;

CONSIDÉRANT que Mme Myriam Beuparlant agit déjà à titre de substitut du Protecteur de l'élève à la Commission scolaire des Draveurs ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron :

- de désigner Mme Myriam Beuparlant à titre de Protecteur de l'élève adjointe à partir du 5 novembre 2013 et ce, jusqu'au 30 juin 2014;
- d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer l'entente avec les partenaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RESOLUTION 2013-CC-191 Formation d'un comité de sélection, CÉHG

CONSIDÉRANT la politique de dotation;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT le besoin de combler le poste en direction à l'établissement suivant : Cité étudiante de la Haute-Gatineau ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, d'une personne ressource et de trois commissaires et deux substituts qui sont les personnes suivantes :

Le mercredi 30 octobre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-191 suite

Commissaires désignées

Mme Janique Lachapelle, Mme Diane Nault, Mme Chantal Lamarche

Commissaires substitués

Mme Madeleine Aumond, Mme Chantal Tremblay

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 Comité mixte sur les médias sociaux

La commissaire Mme Chantal Tremblay présente un compte-rendu verbal de la rencontre du mardi 29 octobre du comité mixte sur les médias sociaux. Il en ressort que la première année d'existence de la page Facebook de la commission scolaire se solde par un bilan globalement positif. Le but premier, rejoindre les parents, a été atteint. La page compte présentement 460 amis et les mentions peuvent attirer jusqu'à 2 500 visiteurs. Elle invite les commissaires qui ne l'ont pas déjà fait à devenir amis de la page.

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESOLUTION 2013-CC-192 Registre de chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire Monsieur Eric Ethier;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Diane Nault que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 septembre et du 7 octobre 2013 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le commissaire M. Charles Langevin signale la présence de chèque de moins de 3 \$. Mme Riel fera des vérifications.

D-2 RESOLUTION 2013-CC-193 États financiers 2012-2013

CONSIDÉRANT la teneur du rapport du vérificateur indépendant de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l.;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers par le comité de vérification de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du service des ressources financières, Mme Manon Riel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2012-2013, tel que présenté par Mme Anne-Marie Éthier, de la firme Deloitte s.e.n.c.r.l.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 octobre 2013

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**E-1 RESOLUTION 2013-CC-194 Contrat de mazout no 2 – 2013-2014**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 2 octobre 2013 et dont l'ouverture a eu lieu le 22 octobre, à 14 h;

CONSIDÉRANT les sept (7) soumissions déposées par :

- Dunbar Fuels;
- Les Huiles de la Désert;
- Les Huiles H.L.H. ltée;
- Pétrole Pontiac;
- Produits pétroliers des Draveurs;
- Pétrole Sonic (Coop Fédérée);
- Énergie Valéro Inc. (Ultramar ltée);

CONSIDÉRANT le prix minimum affiché pour le mazout no 2, par le *Bloomberg Oil Buyer's Guide* (OBG) du 27 septembre 2013 (83,80 ¢ / litre);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture de mazout pour la période du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014, selon le tableau comparatif suivant :

- secteur Haute-Gatineau - **Pétrole Sonic**, au montant de 84,68 ¢/litre (incluant les taxes, sauf la TPS et la TVQ);
- secteur du Pontiac - **Pétrole Sonic**, au montant de 84,68 ¢ /litre (incluant les taxes, sauf la TPS et la TVQ).

FOURNISSEURS	SECTEUR HAUTE-GATINEAU		
	O.B.G. 27/09/2013	ESCOMPTE PROFIT	COÛTS NETS
Dunbar Fuels	0,8380	Pas soumissionné	
Les Huiles de la Désert	0,8380	0,0429	0,8809
Les Huiles H.L.H. ltée	0,8380	0,0480	0,8860
▶ Pétrole Pontiac	0,8380	Pas soumissionné	
Pétrole Sonic (Coop Fédérée)	0,8380	0,0088	0,8468
Produits pétroliers des Draveurs	0,8380	0,0189	0,8569
Énergie Valéro inc (Ultramar ltée)	0,8380	0,0298	0,8678

Le mercredi 30 octobre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-194) suite

FOURNISSEURS	SECTEUR PONTIAC		
	O.B.G. 27/09/2013	ESCOMPTE PROFIT	COÛTS NETS
Dunbar Fuels	0,8380	0,0590	0,8970
Les Huiles de la Désert	0,8380	0,0690	0,9070
Les Huiles H.L.H. ltée	0,8380	Pas soumissionné	
▶ Pétrole Pontiac	▶ 0,8460	0,0390	0,8850
Pétrole Sonic (Coop Fédérée)	0,8380	0,0088	0,8468
Produits pétroliers des Drapeurs	0,8380	Pas soumissionné	
Énergie Valéro inc (Ultramar ltée)	0,8380	0,504	0,8884

▶ : N'a pas pris le bon OBG.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(Le commissaire M. Bernard Caron se retire de la salle à 21 h 15.)***E-2** RESOLUTION 2013-CC-195**Entente de la patinoire à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield**

CONSIDÉRANT la demande reçue de la Ville de Gracefield à intervenir à titre de propriétaire du terrain dans *l'Entente de cession* de la patinoire entre la Commissions des loisirs de Gracefield inc et la Ville de Gracefield;

CONSIDÉRANT que cette entente demande à la commission scolaire de reconnaître un droit de superficie à la Ville de Gracefield et par conséquent de signer les documents pour la publication au registre foncier si requis par la Ville;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a déjà reconnu les droits de propriété de la patinoire à la Ville de Gracefield;

CONSIDÉRANT l'opinion reçue de Me Carole Joly, notaire, à savoir que nous n'avons pas à intervenir dans la cession puisque nous n'avons aucun lien juridique avec la Commission des loisirs de Gracefield inc, mais bien un lien d'entente avec la Ville de Gracefield seulement, *Entente protocolaire du 22 mars 2006*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin :

- de ne pas signer l'entente de cession entre la Commission des loisirs et la Ville de Gracefield à titre d'intervenant;

Le mercredi 30 octobre 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-195) suite

- d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur du service des ressources matérielles et technologiques, de revoir et de bonifier *l'Entente protocolaire 2006* afin de clarifier les droits et obligations de la Ville et de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Le commissaire M. Bernard Caron revient dans la salle à 21 h 20.)

F- AUTRES

F-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Diane Nault félicite les commissaires parents qui ont été réélus à leur poste, soit M. Bruno Nicolas (aussi nommé président du comité de parents) et Mme Chantal Lamarche (aussi nommée vice-présidente du comité de parents. Ceux-ci ont été assermentés au cours de la présente séance.

Elle ajoute que la commissaire Mme Madeleine Aumond a été élue conseillère municipale à Délégation, sans opposition.

Elle souhaite enfin bonne chance aux commissaires qui participent aux courses électorales dans différentes municipalités de nos régions, soit les commissaires MM. Jacques Masseau, Éric Éthier et Bernard Caron et Mme Chantal Lamarche.

La commissaire Mme Guylaine Marcil signale qu'une pièce de théâtre a été jouée à Sieur-de-Coulonge, de Mansfield, et a reçu un excellent accueil. Les élèves de l'école ont donné un solide coup de main aux techniciens et aux acteurs de la pièce.

La commissaire Mme Denise Miron Marion souhaite que des discussions aient lieu sur le sujet des huis-clos, le mois prochain, plus précisément au cours de la plénière précédant l'assemblée.

La commissaire Mme Janique Lachapelle félicite Mme Riel et son équipe pour le travail accompli au niveau des états financiers.

La commissaire Mme Marise Veilleux souhaite se désister de sa participation au comité consultatif de transport.

RESOLUTION 2013-CC-196

Désistement d'un membre du Comité consultatif de transport

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter le désistement de la commissaire Mme Marise Veilleux concernant sa participation au comité consultatif de transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 octobre 2013

RESOLUTION 2013-CC-197

Nomination d'un commissaire au Comité consultatif de transport

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la nomination du commissaire M. Damien Lafrenière au sein du comité consultatif de transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 RÉSOLUTION 2013-CC-198

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 novembre 2013, à Gracefield

Secrétaire général

Présidente